

Zeitschrift: Bulletin de l'Association Pro Aventico
Herausgeber: Association Pro Aventico (Avenches)
Band: 48 (2006)

Rubrik: Chronique des fouilles archéologiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique des fouilles archéologiques 2006

Jacques MOREL †
Pierre BLANC
Jean-Paul DAL BIANCO
Cédric GREZET
Ariane PIGUET
Nathalie VUICHARD PIGUERON

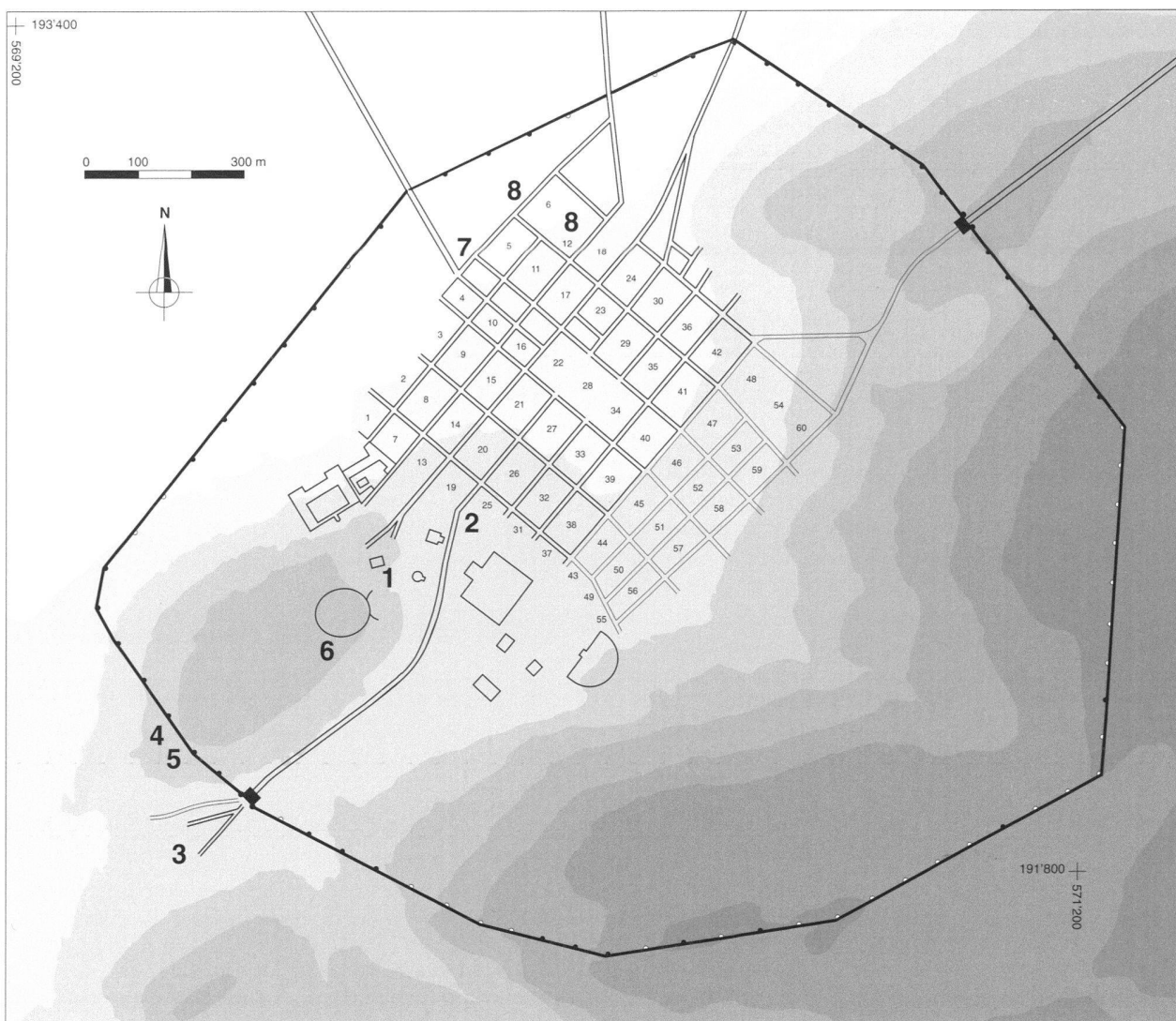


Fig. 1 : Plan schématique d'Aventicum. Situation des fouilles de 2006. 1 : sanctuaire de Derrière la Tour, impasse Marc-Aurèle. 2 : Insula 25. 3 : Sur Fourches, nécropole de la porte de l'Ouest. 4 : Place du Montmezard. 5 : Route de Lausanne, porte de Payerne. 6 : Place des Terreaux, avenue Jomini. 7 : Route de l'Estivage, Quartier au nord de l'insula 4 Est. 8 : Route Industrielle, quartiers au nord des insulae 4 Est, 5 et 6, insulae 6 et 12.

1. AVENCHES / Sanctuaire de Derrière la Tour, impasse Marc-Aurèle

Quartier religieux, temple, enclos.

CN 1185, 569 925/192 350; 569 800/192 375. Altitude 460-471 m.

Janvier, février, mai 2006.

Ensembles MRA: AV 06/14054-14072.

Fouille préventive (mise en système séparatif des écoulements). Longueur des tranchées: env. 315 m.

Investigations, documentation: J. Morel †, P. Blanc, N. Vuichard Pigueron, A. Piguët, S. Bündgen, L. Francey, E. Rubin.

Références bibliographiques: *BPA* 34, 1992, p. 31-47; *BPA* 38, 1996, p. 92-94; *BPA* 44 2002, p. 149-151; *BPA* 46, 2004, p. 181-183; *BPA* 47, 2005, p. 86-88.

De nouvelles investigations ont eu lieu dans l'emprise du sanctuaire de *Derrière la Tour* (fig. 1,1), lors de travaux occasionnant l'ouverture de plusieurs tranchées à l'emplacement de ce temple et des installations voisines (fig. 2). D'une manière générale, cette intervention s'est soldée par une confirmation de l'agencement des constructions occupant ce secteur, notamment en ce qui concerne l'enclos établi en amont du temple et de son péribole.

Comme l'avaient déjà démontré les fouilles menées en 1996, les niveaux d'occupation antiques n'étaient conservés que très ponctuellement et les vestiges maçonnés étaient en grande partie récupérés. Il n'a ainsi pas été possible, par exemple, d'observer une quelconque trace de l'angle nord-est du mur de stylobate de la galerie périphérique du temple, ni de l'épais massif maçonné du podium encadrant son escalier d'accès (fig. 2,1).

La tranchée ouverte dans la propriété de M. Jacques Seynave (parcelle n° 756) s'est par ailleurs avérée trop peu profonde (0,80 m) pour atteindre les vestiges du bâtiment de plan quadrangulaire découvert dans ce secteur en 2002 (fig. 2,2).

A une trentaine de mètres au nord du temple et de ses enclos (fig. 2,3), ont toutefois été dégagées quelques maçonneries appartenant selon toute vraisemblance à une construction d'époque récente, bien que ne figurant sur aucun plan cadastral. Trois murs, composés essentiellement de boulets et de galets liés au mortier de chaux, y délimitent un espace large d'environ 5,30 m, dont le sol n'a pas été atteint. Au nord de ce local, limité par un mur d'axe nord-sud, a été dégagé un niveau constitué de galets et de fragments de calcaire. Sa largeur, qui n'excède pas 40 cm, invite à l'interpréter comme le fond d'une canalisation.

Au sud-est du temple enfin, sur le tracé de l'impasse Marc-Aurèle, ont été repérés les deux murs de façade de la galerie de péribole arrière commune aux sanctuaires de la *Grange des Dîmes* et du temple rond (fig. 2,4). Cette galerie dont le niveau de circulation n'était pas conservé est ainsi désormais attestée sur une longueur d'au moins 140 m. Une canalisation de *tegulae* et parpaings de tuf blanc sciés était associée à ces murs, assurant l'écoulement des eaux arrivant en amont de la galerie (fig. 2,5, et fig. 3). Environ 9 m plus au nord a été recoupé un troisième mur, situé dans le prolongement d'une maçonnerie déjà attestée sur une quinzaine de mètres (fig. 2,6). De tracé pratiquement parallèle à celui de la galerie de péribole des sanctuaires, ce mur pourrait avoir fait partie d'un système de



Fig. 3. Avenches/Impasse Marc-Aurèle. Vue des travaux depuis le sud. Au centre de l'image, recoupé par une canalisation de tegulae, les restes de l'un des murs de la galerie de péribole arrière du sanctuaire de la Grange des Dîmes et du temple rond.

terrasses et/ou d'enclos à l'articulation des différents ensembles architecturaux que constituaient le sanctuaire de *Derrière la Tour*, celui de la *Grange des Dîmes* et, dernier venu, l'amphithéâtre.

P. Blanc, N. Vuichard Pigueron
FPA



Fig. 2. Avenches/sanctuaire de Derrière la Tour ; insula 25. Extrait du plan archéologique du secteur est de la colline d'Aventicum. En gris, l'emprise des tranchées ouvertes en 2006 dans la région du sanctuaire de Derrière la Tour et dans l'insula 25. Les chiffres renvoient aux textes.

2. AVENCHES / Insula 25

Voirie, édifice public?

CN 1185, 570 035/192 465. Altitude 451 m.

21-22 juin 2006.

Fouille préventive (raccordement au réseau de chauffage à distance). Longueur de la tranchée: env. 60 m. Largeur: env. 80 cm.

Investigations, documentation: P. Blanc, S. Thorimbert.

Références bibliographiques: *BPA* 2000, p. 144-146; *BPA* 47, 2005, p. 102-104.

Une tranchée peu profonde (env. 80 cm) ouverte pour un raccordement d'une propriété privée au thermoréseau (fig. 1,2) a été l'occasion de repérer une nouvelle fois la voie contournant la colline d'Avenches par le sud-est, une vingtaine de mètres avant qu'elle ne se prolonge en *decumanus maximus* en direction du *forum* de la ville romaine (fig. 2,7). Seuls de nombreux galets mêlés de terre noirâtre et de chaille signalaient la présence de la chaussée elle-même, mise à mal à l'époque moderne dans ce secteur particulièrement exposé du site.

A environ 15 m à l'est de cette voie, un mur large de 1 m a été très ponctuellement observé à la cote de 451,30 m (fig. 2,8). Il se situe dans le prolongement exact du mur de façade est du bâtiment longitudinal mis en évidence en

2000 à l'arrière du sanctuaire du Cigognier (fig. 2,9). Erigé en bordure de rue vers le début du II^e s. ap. J.-C., face au mur de péribole du sanctuaire de la *Grange des Dîmes* et du temple rond, cet édifice – ou portique – à galerie double s'inscrivait dans un programme architectural visant à monumentaliser l'entrée de la ville. Bien que sa façade ouest et son mur médian n'aient pas été vus lors de ces travaux, on peut vraisemblablement admettre, sur la base de ces nouvelles observations, que cet édifice s'étendait jusqu'à l'amorce du réseau viaire orthogonal de la ville, se développant ainsi sur une longueur d'au moins 150 m.

P. Blanc

FPA

3. AVENCHES / Sur Fourches, nécropole de la porte de l'Ouest

Nécropole de la porte de l'Ouest.

CN 1185, 569 400/191 870. Altitude 450 m.

Novembre 2005-août 2006.

Ensembles MRA: dès AV 06/14081.

Fouille préventive (création d'un ruisseau et pose de conduites de gaz, d'eau et d'électricité).

Surface fouillée: env. 1200 m².

Investigations, documentation: A. Piguet, P. Blanc, S. Bündgen, L. Francey, G. Jaquenod, E. Rubin, N. Vuichard Pigueron.

Références bibliographiques: *ASSPA* 87, 2004, p. 376-378; *ASSPA* 89, 2006, p. 232-233; *BPA* 42, 2000, p. 147-149; *BPA* 47, 2005, p. 112.

Différents travaux d'équipement entrepris dans le cadre d'un vaste projet immobilier en cours de réalisation au lieu-dit *Sur Fourches*, au sud-ouest de la ville antique, ont motivé la fouille exhaustive d'un nouveau secteur de la nécropole gallo-romaine de la porte de l'Ouest (fig. 1,3).

Deux grandes tranchées parallèles, longues de près de 220 m, ont recoupé la nécropole dans la moitié orientale du secteur touché (fig. 4). Environ 250 sépultures ont été mises en évidence sur une surface de près de 500 m². Situées à une profondeur de 30 à 50 cm sous le couvert végétal, elles étaient pour la plupart fortement arasées.

Très nettement majoritaires, 220 incinérations ont été documentées et prélevées lors de cette intervention. Hormis la présence de deux urnes en verre (fig. 5) et de six urnes cinéraires en céramique, ces sépultures sont apparues sous la forme de petites fosses circulaires ou ovoïdes remplies de cendres, de charbons de bois, et d'ossements brûlés le plus souvent en faible quantité. Elles ont en outre livré les restes de nombreuses offrandes primaires ou secondaires.

Parmi les 24 inhumations fouillées, on dénombre 19 sépultures de nouveaux-nés dont les ossements, déposés souvent à l'intérieur de coffrets en bois, étaient très mal conservés. Environ 37 % des tombes étaient munies d'offrandes, déposées à l'intérieur, à côté ou sur le coffret (fig. 6). Il s'agissait le plus souvent de cruches, de gobelets, de biberons ou de coupelles en céramique, de récipients et de perles en verre. Quelques monnaies ou éléments de parure métalliques complétaient parfois ces offrandes.

Cinq inhumations d'adultes ont été mises au jour (fig. 7), dont deux en cercueil de bois particulièrement bien conservés (fig. 4,1). Découvert en décembre 2005, le premier (1,77 x 0,44 x 0,33 m) était formé de huit planches clouées en bois de conifère (sapin, épicéa). Le défunt y reposait en position dorsale. Aucun mobilier n'accompagnait cette sépulture, mais les semelles de bois des chaussures que portait l'individu étaient par contre pratiquement intactes (fig. 8). Découvert en février 2006, le second cercueil était constitué d'une caisse en réemploi dotée d'une série de rainures verticales attestant un cloisonnement en trois compartiments lors de son affectation



Fig. 4. Avenches/Sur Fourches, nécropole de la porte de l'Ouest. Plan de situation des interventions de 2000, 2005 et 2006. En gris clair, les zones d'inhumations et d'incinérations repérées lors des fouilles anciennes. Les chiffres renvoient au texte.



Fig. 5. Avenches/Sur Fourches, nécropole de la porte de l'Ouest. Tombe à incinération en urne de verre (type AR 160/Isings 51, II^e s. ap. J.-C.).



Fig. 6. Avenches/Sur Fourches, nécropole de la porte de l'Ouest. Inhumation périnatale avec offrandes: cruche et coupelles en céramique, bouteille de verre à section carrée (vers 70 ap. J.-C.).

originelle. Ce coffre en sapin était donc inadapté de par ses dimensions (1,31 x 0,41 x 0,20 m) à la taille du défunt qu'on y avait déposé, en position dorsale également. Dans les deux cas, les déplacements nombreux et importants que présentent les ossements attestent une décomposition en espace vide, phénomène amplifié par les fluctuations de



Fig. 7. Avenches/Sur Fourches, nécropole de la porte de l'Ouest. Tombe à inhumation d'adulte en pleine terre (non datée).

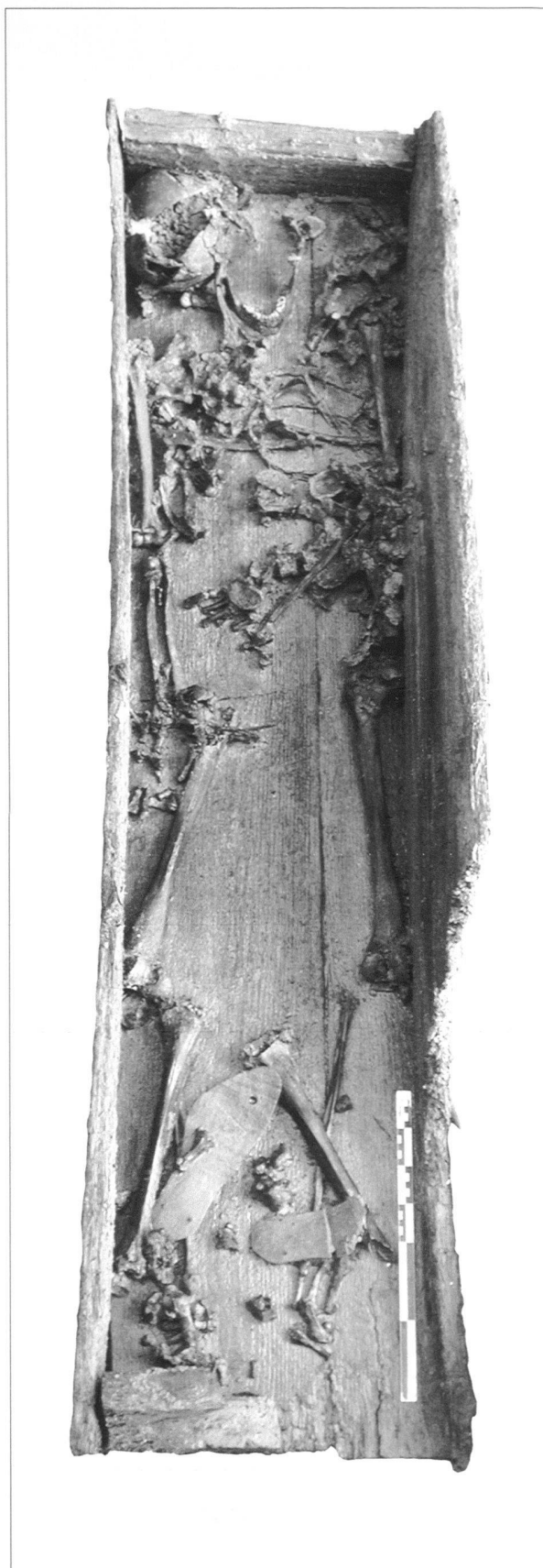


Fig. 8. Avenches/Sur Fourches, nécropole de la porte de l'Ouest. Tombe à inhumation d'adulte en cercueil de bois cloué (datation dendrochronologique 386 ap. J.-C. +/- 5 ans), avec deux semelles en bois conservées.

la nappe phréatique, présente à faible profondeur dans ce secteur.

Obtenue avec l'appui d'une analyse par le radiocarbone, la datation dendrochronologique de ces deux sépultures situe l'abattage des arbres utilisés aux environs de 219 ap. J.-C. +/- 5 ans pour le cercueil découvert en 2006, et aux environs de 386 ap. J.-C. +/- 5 ans pour celui mis au jour en 2005 (Réf. LRD06/R5807/R5849R). Situé à une centaine de mètres de la tombe d'une jeune chrétienne datée de la première moitié du IV^e siècle (fig. 4,2), ce dernier est un nouveau témoignage de l'importance qu'a conservé cette nécropole durant près de trois siècles. Les autres inhu-

mations d'adultes, auquel aucun mobilier n'était rattaché, ne sont pour l'instant pas datées.

Parmi les quelque 82 monnaies récoltées, une vingtaine ont été trouvées par détection de surface, dont trois quinaires et un potin gaulois. La présence de ces monnaies celtiques s'explique par la fréquentation désormais bien attestée de cette région du site à l'époque de La Tène.

Le mobilier exhumé au cours de cette intervention n'a pour l'heure pas encore été étudié.

A. Piguet, P. Blanc
FPA

4. AVENCHES / *Place du Montmezard*

Enceinte romaine, constructions médiévales ou modernes.
CN 1185, 569 500/192 050. Altitude 467,50 m.
Septembre 2006.
Ensembles MRA: AV 06/14080.
Fouille préventive (réfection du réseau d'eau). Tranchée d'env. 50 m.
Investigations, documentation: A. Piguet, P. Blanc, G. Jaquenod.
Références bibliographiques: *BPA* 33, 1991, p. 133-135.

Les travaux entrepris sur la place du Montmezard (fig. 1,4), à proximité des vestiges mis au jour de l'ancienne porte de Payerne (fig. 9,1), ont permis de repérer les sous-bassements de trois murs implantés dans les argiles morainiques du flanc occidental de la colline (fig. 9,2). Aucune construction ne figure à cet endroit sur les premiers plans d'Avenches, établis au début du XVIII^e siècle. Ces murs pourraient donc être en relation avec les anciens étangs de la ville, comblés au moment de l'aménagement de l'esplanade.

Le tracé de l'enceinte romaine a été très ponctuellement touché à quelques mètres de la tour n° 30 (fig. 9,3). La muraille y est apparue en grande partie détruite et occultée par des aménagements postérieurs à l'époque romaine, notamment une canalisation couverte de dalles de grès, contemporaine peut-être des constructions des XVIII^e et XIX^e siècles observées en contrebas de la place en 1991.

P. Blanc
FPA

5. AVENCHES / *Route de Lausanne, porte de Payerne*

Porte de Payerne. Fortifications médiévales (pont-levis, portes). Voirie XVIII^e siècle.
CN 1185, 569 520/192 040. Altitude 467 m.
Février, mai 2006.
Ensembles MRA: AV 06/14041-14053.
Fouille préventive (implantation du chauffage à distance et réfection du réseau d'eau). Surface fouillée: env. 80 m².
Investigations, documentation: A. Piguet, S. Bündgen, L. Francey, G. Jaquenod, E. Rubin.
Références bibliographiques: *BPA* 33, 1991, p. 149; *BPA* 47, 2005, p. 112.

Les tranchées ouvertes d'une extrémité à l'autre de la route de Lausanne (fig. 1,5) ont fourni d'intéressantes informations sur les aménagements d'entrée de ville à la hauteur de la porte occidentale de l'enceinte de la ville médiévale, dite « porte de Payerne » ou « porte du Maure » (fig. 9).

Attestée dans les reconnaissances dès 1434 sous le nom de *porte du côté vent*, celle-ci était composée d'une tour-porte, munie par la suite d'une horloge. Dès 1660, à l'époque bernoise, une seconde porte, *le Belluard*, plus basse et plus large, a été construite en aval, à l'emplacement

du fossé comblé (fig. 10). Selon les sources historiques, cet ouvrage double a connu de nombreuses rénovations au cours du XVII^e siècle et jusqu'en 1738/40, date à laquelle il a été en grande partie reconstruit. Vers 1750, d'importants travaux de réaménagement de la rue en chemin Royal ont été entrepris par LL.EE. afin que la route principale de la Broye passe par le centre de la ville d'Avenches. Au sud de la tranchée, en aval du n° 89 de la rue Centrale (fig. 11), un muret se situe dans l'alignement du mur de la porte. Sur les anciens plans, ce mur porte le nom de *richettes* ou *richet-*

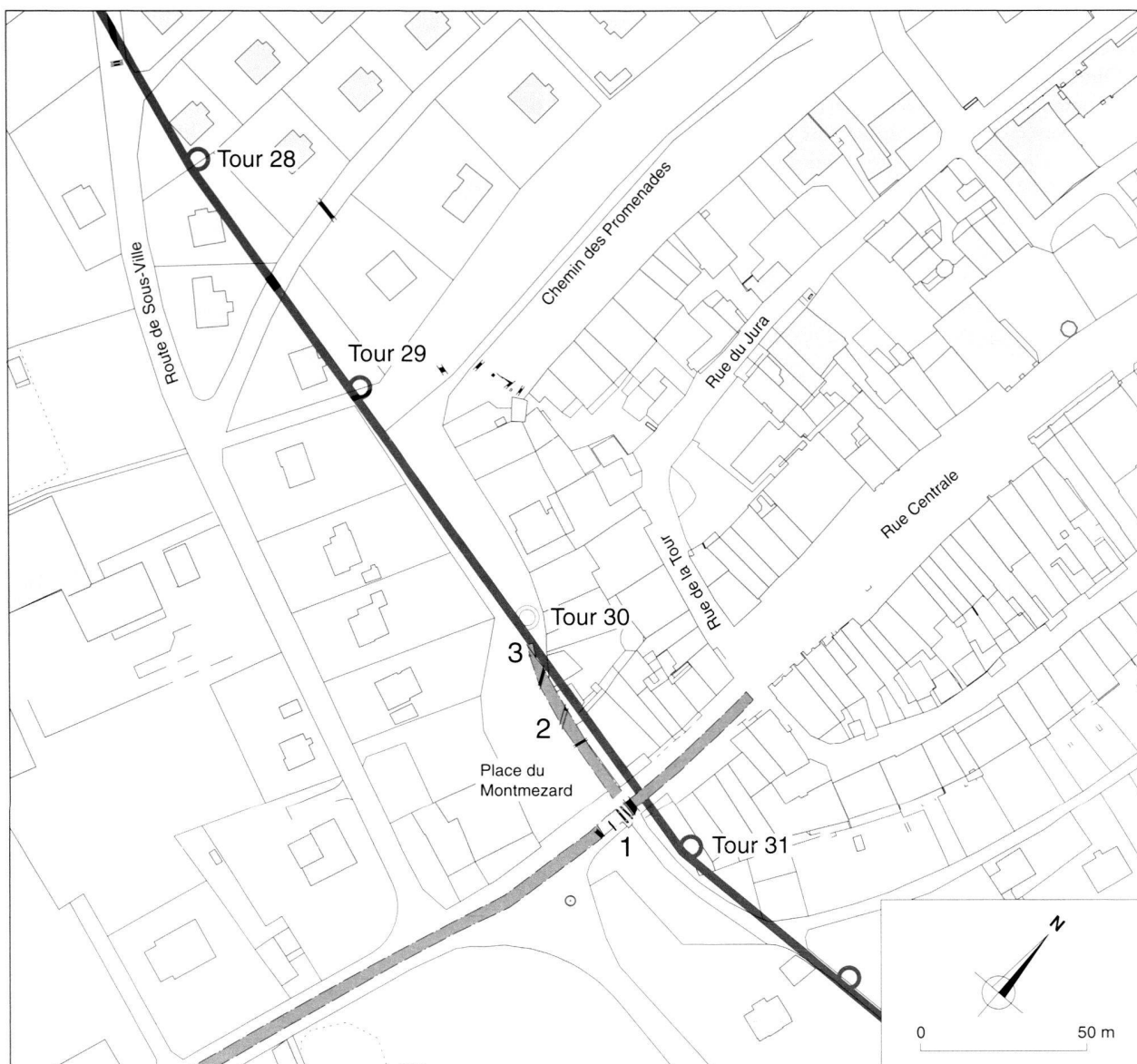


Fig. 9. Avenches/Place du Montmezard, route de Lausanne. Extrait du plan archéologique. En grisé, l'emprise des tranchées ouvertes en 2006. Les chiffres renvoient au texte.

taz. Ce vestige du Moyen-Âge, encore visible aujourd'hui, serait-il les restes du rempart de ville?

En hiver 1817-1818, la porte fut démolie et le niveau de la chaussée abaissé de plus de 4 mètres. Est-ce lors de ces travaux que l'enceinte romaine, située quelques mètres plus à l'est (fig. 11), a été détruite, ou son démantèlement est-il plus ancien? On ne peut exclure en effet que cette enceinte ait été intégrée aux aménagements même de cette entrée de la ville.

Les vestiges de la porte (fig. 11 et 12, M 1 à 9, et fig. 13) consistaient en d'imposants soubassements maçonnés en moellons de calcaires jaunes et de grès, larges de 0,75 à 1,70 m et arasés à la cote de 467,60 m. Ces aménagements ont succédé à un premier dispositif défensif comprenant un fossé large d'une dizaine de mètres (fig. 11 et 12, st 2) implanté dans la moraine (fig. 11,1) et un pont en bois. Ce pont devait compter à l'origine cinq solives au moins, disposées à intervalles réguliers au fond du fossé. Seules trois de ces traverses de chêne, longues de 5,50 m

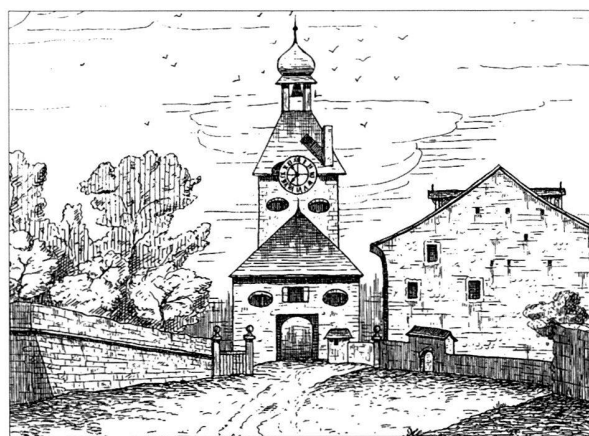


Fig. 10. Avenches/Route de Lausanne, porte de Payerne. Extrait d'un dessin réalisé en 1905 par G. Trivelli, d'après une gravure de Düringer, datée de 1757: «Vue de la porte du Maure depuis l'ouest».

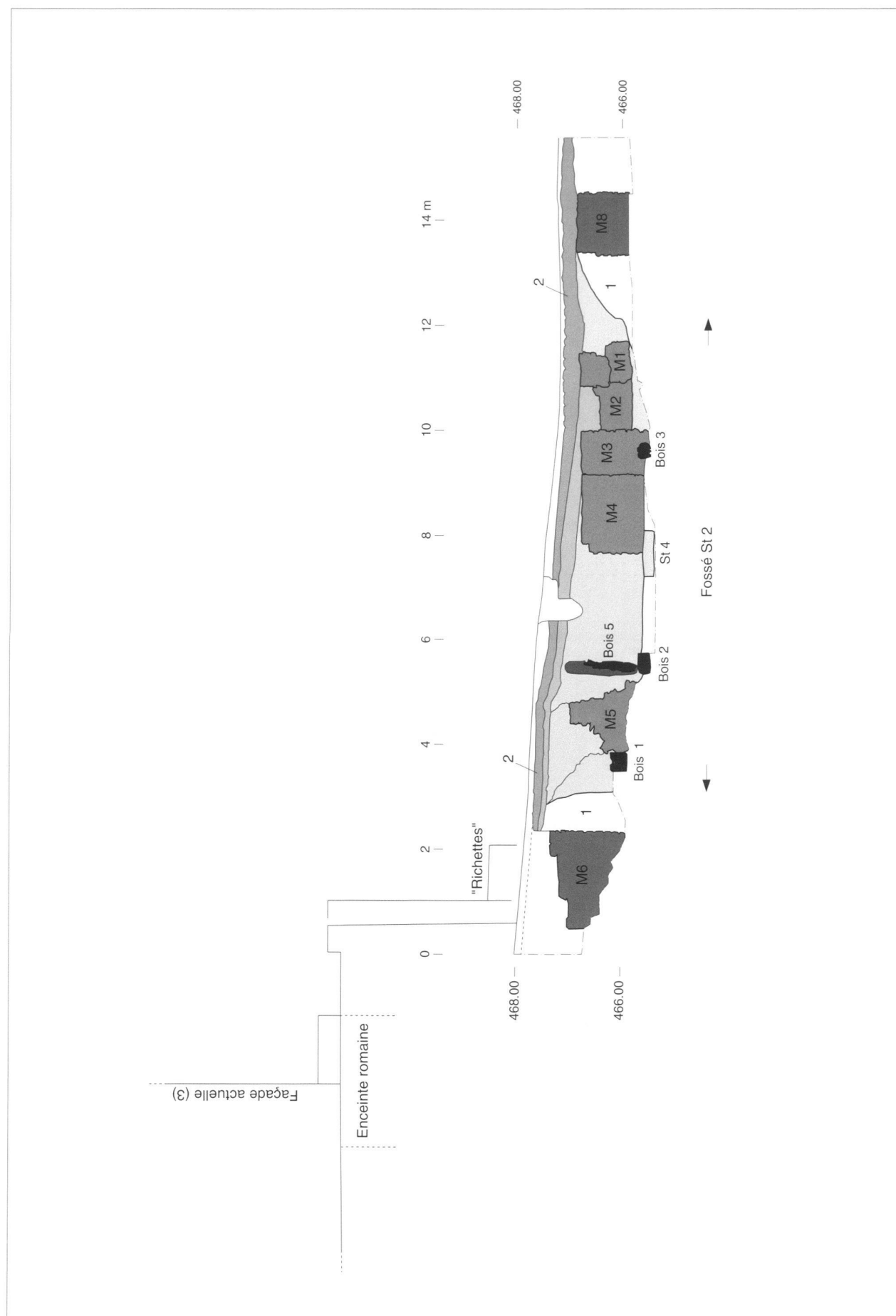


Fig. 11. Avenches/Route de Lausanne, porte de Payerne. Coupe des structures mises au jour en 2006. Vue du nord. Les chiffres renvoient au texte.

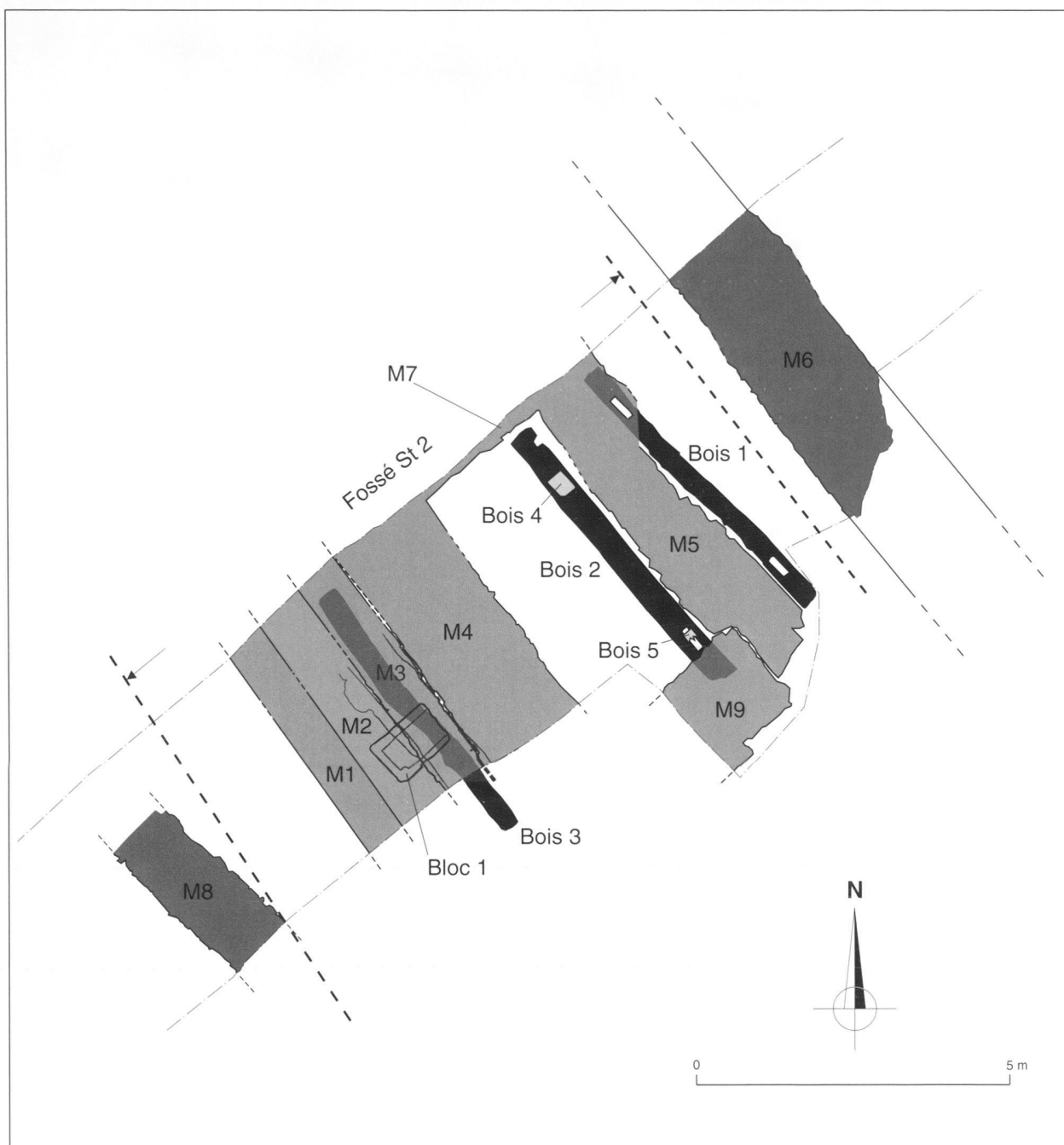


Fig. 12. Avenches/Route de Lausanne, porte de Payerne. Plan des structures exhumées en 2006. Les chiffres renvoient au texte.

et d'une section maximale de 0,50 m, étaient conservées (fig. 11 et 12, bois 1 à 5, et fig. 13), les autres ayant été enlevées pour faire place aux maçonneries. Deux montants en chêne de ce pont étaient encore conservés sur plus de 1,30 m de hauteur. L'analyse dendrochronologique de ces bois (Réf. LRD06/R5797) permet de situer la construction du pont aux environs de 1291, une datation bien helvétique!

Le rare mobilier archéologique récolté n'apporte aucune autre précision chronologique: il s'agit d'un boulet de canon en pierre et de deux fragments de cuir trouvés dans le comblement du fossé, ainsi qu'un bloc monolithique de

grès de la Molière en réemploi dans l'une des maçonneries (fig. 12, bloc 1).

De part et d'autre de la tranchée était encore conservé à plusieurs endroits le pavage de la rue royale du XVIII^e siècle (fig. 11,2). Plusieurs segments de canalisations construites en moellons de calcaires jaunes et couverts de dalles de grès en réemploi ont en outre été recoups. Ces coulisses font sans doute partie du réseau de conduites établi dès le XVIII^e siècle pour la vidange des étangs de la ville venus supplanter les fossés comblés.

A. Piguet, P. Blanc
FPA

Fig. 13. Avenches/Route de Lausanne, porte de Payerne. Vue des fouilles depuis l'est. Au centre, deux des solives du pont du premier système défensif; au premier plan, l'un des murs de la porte; à l'arrière-plan, la place du Montmezard.



6. AVENCHES / Place des Terreaux, avenue Jomini

Porte de Morat.

CN 1185, 569 800/192 225. Altitude 471 m.

Mars 2006.

Fouille préventive (réfection du réseau d'eau et réaménagement de la voirie).

Investigations, documentation: A. Piguët, P. Blanc, G. Jaquenod.

Références bibliographiques: J. Morel, Fortifications médiévales et amphithéâtre: les fouilles à la porte de Morat, *BPA* 33, 1991, p. 4-43.

Les travaux entrepris dans le cadre du réaménagement de la place des Terreaux (fig. 1,6) ont partiellement mis au jour l'une des canalisations du réseau de coulisses du XVIII^e siècle en relation avec les étangs de la ville. Conservés sur env. 1 m de hauteur, les vestiges d'une maçonnerie sans doute contemporaine de la canalisation ont également été observés à la base du mur de soutènement de la terrasse sur-

plombant cette place. A l'extrémité amont de l'avenue Jomini, l'un des murs relevés en 1990 lors des fouilles de l'ancienne porte de Morat, a en outre été ponctuellement redégagé.

P. Blanc

FPA

7. AVENCHES / Route de l'Estivage, route Industrielle, quartier au nord de l'insula 4 Est

Habitat.

CN 1185, 570 039/192 964. Altitude 438,50 m.

1-5 décembre 2006.

Ensembles MRA: AV 06/14685-14686.

Fouille préventive (réaménagement d'un parking). Surface explorée: env. 644 m².

Investigations, documentation: C. Grezet, P. Blanc, L. Francey, G. Jaquenod.

Références bibliographiques: *BPA* 38, 1996, p. 101; *BPA* 39, 1997, p. 187-192; *BPA* 47, 2005, p. 105; archives MRA, DF I, carré Q 9.

La rénovation du parking clients de l'entreprise Fag SA, sis au nord de l'insula 4 Est (fig. 1,7), a nécessité un suivi des travaux de terrassements, l'ensemble de la surface (env.

650 m²) ayant été décapée jusqu'à une profondeur de 50 à 60 cm. Comme on pouvait s'y attendre, plusieurs murs sont apparus dans ce secteur où des vestiges d'habitat



Fig. 14. Avenches/Quartier au nord de l'insula 4 Est. Extrait du plan archéologique avec l'emprise des travaux de 2006 et la situation des tranchées de 1996 et 2005. Les chiffres renvoient au texte.

avaient été mis au jour dans les années 1960-1961 et plus récemment en 2005 (fig. 14). Ceux-ci présentent deux orientations distinctes, respectivement dictées par le *cardo maximus* à l'ouest (fig. 14,1), et par le *decumanus* nord de l'insula 4 Est (fig. 14,2) près duquel un glaive de type Pompéi à poignée en ivoire et en os avait été retrouvé en 1996 (fig. 14,3).

Avec un blocage interne composé de fragments de tuiles, deux de ces maçonneries paraissent de facture tardive. Le seul aménagement apparu à ce niveau altimétrique (env. 438,60 m) est un tronçon d'une canalisation couverte d'*imbrices* perforant l'un des murs.

Il n'a malheureusement pas été possible d'observer l'articulation et la relation existant entre ces murs d'orientations différentes. Les indices chronologiques manquent également pour préciser le développement de cette région à la fois proche de l'une des voies principales de la ville, mais aussi en périphérie du réseau orthonormé des *insulae*. Prévue en 2007, la pose de conduites électriques sur le pourtour de ce parking apportera peut-être de nouvelles données à ce sujet.

C. Grezet, P. Blanc
FPA

8. AVENCHES / Route Industrielle, quartiers au nord des insulae 4, 5 et 6, insulae 6 et 12

Habitat, voirie.

CN 1185, 570 000/192 970; 570 140/193 118; 570 275/192 990. Altitude 436,10-441,40 m.

20 septembre-24 novembre 2006.

Ensembles MRA: AV 06/14501-14684.

Fouille préventive (extension du réseau de chauffage à distance). Longueur de la tranchée: 486 m. Surface explorée: env. 530 m².

Investigations, documentation: C. Grezet, N. Vuichard Piguéron, P. Blanc, A. Piguët, S. Bündgen, L. Francey, G. Jaquenod, E. Rubin, S. Thorimbert.

Références bibliographiques: J. Morel, Avenches, Aux Conches-Dessous. Investigations en 1985-1986, *ASSPA* 70, 1987, p. 185-188; *BPA* 36, 1994, p. 140-142; *BPA* 37, 1995, p. 6-36; *BPA* 43, 2001, p. 10-66; archives MRA, DF I, carré Q 9; archives MRA, carrés Q-R 9.



Fig. 15. Avenches/ Quartier au nord de l'insula 5. Les maçonneries et les murs de terrazzo apparus à faible profondeur dans la tranchée de raccordement de l'usine Fag SA au thermoréseau.

Dans le cadre des travaux de génie civil réalisés dans la zone industrielle nord-est d'Avenches (fig. 1,8), l'ouverture d'une tranchée longue de 486 m (largeur moyenne 1 m, profondeur de 1,2 à 1,6 m) a été l'occasion d'apporter quelques précisions quant à l'occupation des quartiers sis au nord du réseau orthonormé des *insulae* (Nord *insulae* 4, 5 et 6). Il s'agissait en outre de corréler les vestiges mis au jour dans les *insulae* 6 et 12 avec ceux qui avaient été relevés à proximité en 1985, 1993 et 1994 (fig. 16).

Cardo maximus

Le *cardo maximus* a été touché à deux reprises par les travaux réalisés au nord de l'*insula* 4 Est (fig. 16,1 et fig. 14). Trois niveaux de chaussée successifs, bordés de fossés latéraux et d'une petite canalisation de *regulae*, ont été identifiés. Ces sondages permettent un léger réajustement de l'orientation de cette voie, conforme d'ailleurs à celle des maçonneries dégagées à proximité dans l'emprise du parking de l'entreprise Fag SA (cf. *supra* chronique n° 7).

Quartiers au nord des insulae 4, 5 et 6

La fouille ouverte le long de l'actuelle route Industrielle, au nord des *insulae* 4 à 6, a confirmé une extension de l'habitat à plus de 50 m au nord du *decumanus* le plus septentrional de la trame urbaine. La question de la desserte de ces quartiers périphériques reste toutefois posée, aucun nouvel élément de voirie n'ayant été repéré.

Relevée dans un local situé au nord de l'*insula* 6 (fig. 16,2), la séquence stratigraphique la plus complète met en évidence au moins trois états de constructions en terre et bois, ainsi que deux phases maçonnées. A cet endroit précis, le niveau de circulation le plus précoce est coté à 437,10 m, le plus tardif, un *terrazzo* de très mauvaise qualité, à 437,62 m.

Les plus anciens aménagements constatés sont constitués de fossés drainants, le long desquels sont disposés des trous de poteau. La présence de plusieurs négatifs de sablières, également associés à des trous de poteau, atteste l'existence d'établissements en matériaux légers, dont ce type d'intervention ne permet toutefois pas de préciser l'agencement. L'orientation de ces aménagements précoces s'écarte parfois légèrement de celle des maçonneries qui leur ont succédé. Il n'y a qu'au nord de l'*insula* 4 Est que certains murs sont orientés en fonction de l'axe du *cardo maximus*.

Le raccordement de l'entreprise Fag SA au réseau de chauffage à distance nous a en outre permis une brève incursion dans une zone fouillée en 1961/1962 et plus récemment en 1987 (fig. 16,3). Trois états en architectures mixte et dure y ont été constatés. Les derniers sols en *terrazzo* et les murs, en très bon état de conservation (fig. 15), sont apparus à 20 cm à peine sous le revêtement bituminé, soit à la cote maximale de 438,69 m.

Il est d'une manière générale impossible de déterminer si les locaux mis en évidence le long de la route Industrielle sont des espaces ouverts ou des pièces d'habitat. Le rare mobilier archéologique mis au jour ne nous est sur ce point d'aucune aide.

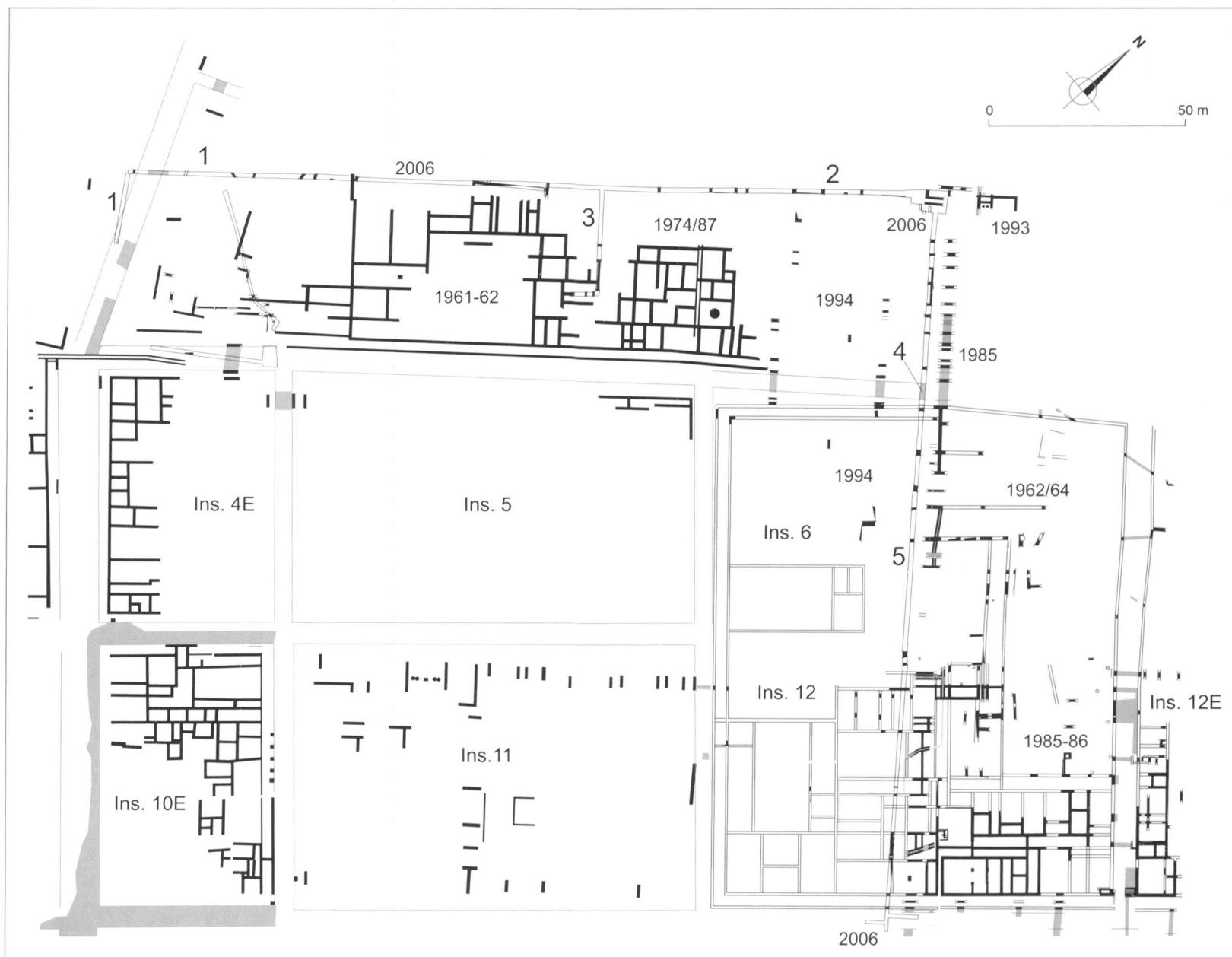


Fig. 16. Avenches/ Quartiers au nord l'insulae 4, 5 et 6, insulae 6 et 12. Extrait du plan archéologique. En grisé, l'emprise de la tranchée ouverte en 2006. Les chiffres renvoient au texte.

Quartier au nord de l'insula 6, insulae 6 et 12

Les vestiges apparus dans la fouille ouverte perpendiculairement à la route Industrielle, soit au nord de l'insula 6 et dans les insulae 6 et 12, ont permis de compléter quelque peu le plan des constructions documentées dans la tranchée de tracé parallèle ouverte 3 m plus à l'est en 1985 et lors des investigations de 1985-86 dans l'insula 12 (fig. 16). Les niveaux d'occupation du début du I^{er} s. ap. J.-C., qui avaient alors été mis en évidence à près de 3 m de profondeur, n'ont pas été atteints. Si quelques structures de l'époque claudienne (40/50 à 70/85 ap. J.-C.) ont été observées, ce sont les vestiges de la période flavio-trajane (70/85 à 150 ap. J.-C.) qui étaient les plus représentés (fig. 18). Quant aux aménagements du milieu du II^e et du III^e siècle, ils étaient fortement arasés ou avaient disparus.

Les recharges de chaussée relevées à la hauteur du *decumanus* nord de l'insula 6 (fig. 16,4) sont contemporaines des aménagements de voirie d'époque flavienne observés en 1985. Bordée de fossés, la chaussée atteint en cet endroit précis une largeur d'env. 10 m, également constatée en 1985. Cette largeur inhabituelle s'explique par l'absence de portiques latéraux, pourtant bien présents dans les deux sondages ouverts plus à l'ouest en 1994.

Insulae 6 et 12

Les quelques segments de murs relevés dans l'insula 6 n'ont apporté que peu d'éléments permettant de mieux saisir l'agencement des constructions établies au sud du *decumanus* évoqué précédemment. Signalons toutefois qu'une couche de démolition mise en remblai dans l'un des locaux fouillés dans ce secteur a livré un ensemble de

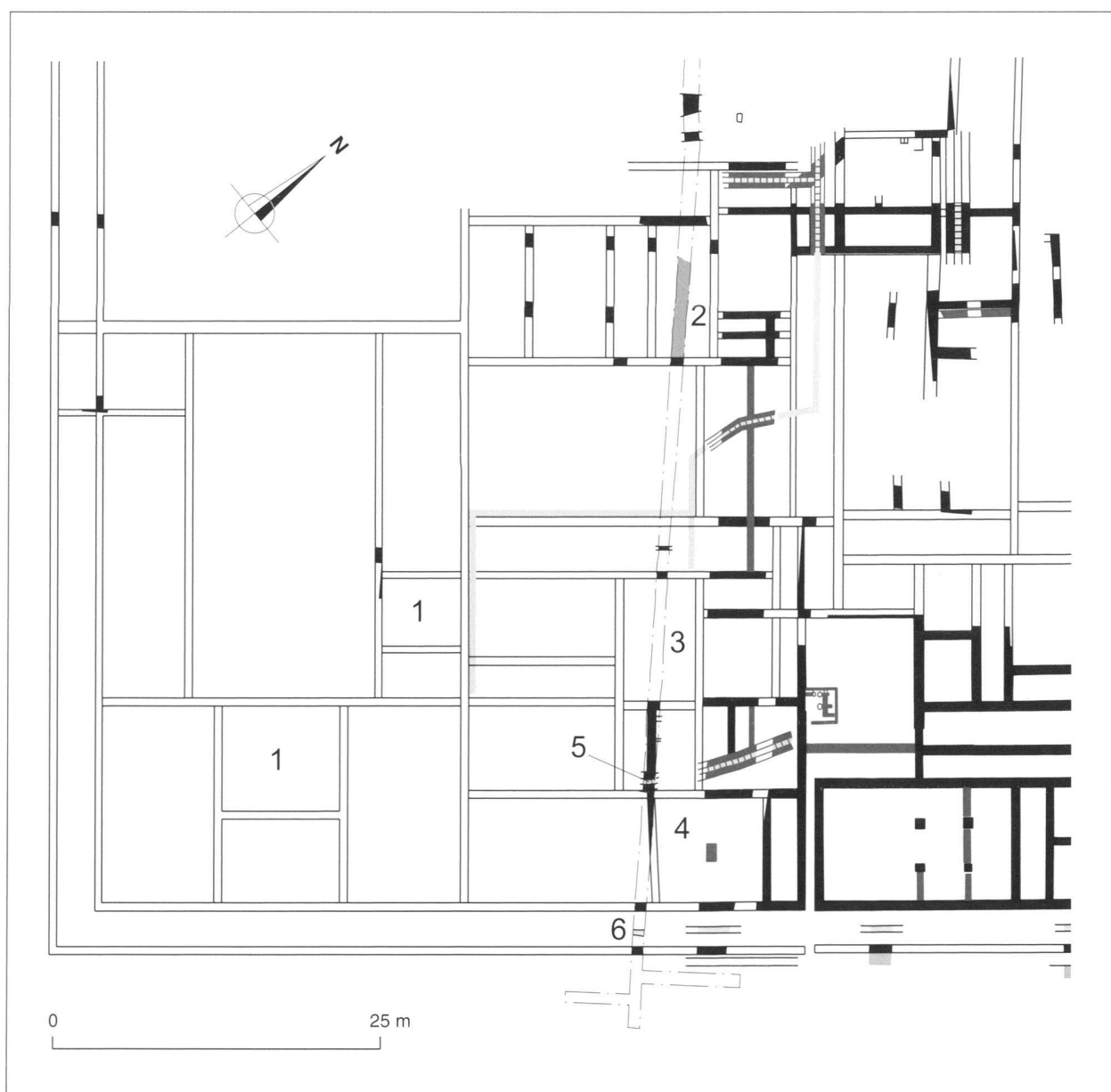


Fig. 17. Avenches/Insula 12. Extrait du plan archéologique. En grisé, l'emprise de la tranchée ouverte en 2006. Les chiffres renvoient au texte.



Fig. 18. Avenches/ Quartier au nord de l'insula 6. L'alandier et le sol de l'aire de chauffe d'un prae-furnium d'époque flavienne.



Fig. 19. Avenches/Insula 12. Canalisation maçonnée à fond de tegulae.

peinture murale de très belle qualité. L'absence de chaussée entre les *insulae* 6 et 12 a été confirmée, la limite entre ces deux quartiers étant matérialisée par un simple mur d'époque claudienne, dont on ignore s'il a perduré par la suite.

Les différentes campagnes de fouilles menées notamment en 1983 et en 1985/1986 dans l'*insula* 12 ont permis de se faire une idée relativement précise de l'occupation de ce quartier occupé, dès l'époque flavienne, par deux *domus* plutôt luxueuses, l'une dans la moitié est, l'autre à l'ouest (fig. 17). Seule la *domus* occidentale, où des mosaïques avaient été documentées à la fin du XVIII^e siècle (fig. 17,1), a été touchée par les travaux de cette année. Pratiquement tous les murs dégagés ont pu être mis en corrélation avec des vestiges déjà connus.

Deux sols successifs en *terrazzo* ont été mis au jour dans l'une des grandes pièces de l'aile nord-est de cette demeure (fig. 17,2). Le remblai présent entre ces deux sols contenait de très nombreux fragments d'enduits peints avec une prédominance de couleur rouge.

L'agencement des locaux de l'aile sud-est a pu être en partie reconsidéré suite à cette intervention. Au centre de ce corps de bâtiment a ainsi été notamment mis en évidence

un vaste local qui se profile comme une pièce maîtresse de la demeure (fig. 17). Une fois encore, de nombreux fragments de revêtement mural ont été mis au jour dans le remblai séparant les sols en *terrazzo* de cette pièce. D'une surface considérable (64 m²), une salle parfaitement carrée, comportant en son centre une pile maçonnée, est également désormais attestée en façade méridionale du bâtiment (fig. 17,4). La fonction de cette pièce, à peine touchée par les travaux, n'est pas connue. Rattaché au dernier état du bâtiment, un égout maçonné à fond de *tegulae* en bon état de conservation a été dégagé dans le prolongement d'une canalisation provenant d'une pièce thermale privée sise plus à l'ouest (fig. 17,5 et fig. 19).

Enfin, le comblement de la canalisation courant dans l'axe du portique longeant le *decumanus* au sud (fig. 17,6) a livré des fragments de peinture murale jaune-ocre qui s'apparentent tout à fait aux ensembles d'époque claudienne mis au jour à proximité lors des fouilles de 1986. La faible profondeur des travaux n'a en outre pas permis d'atteindre les niveaux de chaussée.

C. Grezet, P. Blanc
FPA

Crédit des illustrations :
Fondation Pro Aventico.